



Paris, le 7 octobre 2008

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Députés Radicaux de gauche et
apparentés

M. Yves JEGO
Secrétaire d'Etat à l'Outre-Mer
27, rue Oudinot
75358 PARIS 07 SP

126, rue de l'Université
75355 PARIS cedex 07 SP
TELEPHONE
01 40 63 73 43
TELECOPIE
01 40 63 79 69
ADRESSE ELECTRONIQUE
contact@deputesradicauxdegauche.fr

SITE
www.deputesradicauxdegauche.fr

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Députés d'Outre-Mer, nous tenons à vous faire part de notre vive préoccupation au regard d'une des dispositions du projet de loi généralisant le revenu de solidarité active (RSA) et réformant les politiques d'insertion, qui semble mettre en péril l'avenir des contrats aidés spécifiques à l'Outre-Mer, mis en place pour répondre aux besoins spécifiques de nos territoires en matière d'insertion.

En effet, l'article 15 du projet de loi prévoit l'habilitation du Gouvernement à "prendre par ordonnance les mesures d'adaptation relevant du domaine de la loi qui sont nécessaires à l'application de la présente loi et à la mise en oeuvre des politiques d'insertion dans les départements et collectivités" d'Outre-Mer énumérés.

Une telle adaptation est nécessaire, et n'appellerait pas à elle seule une telle intervention de notre part. Toutefois, l'exposé des motifs va bien plus loin : il annonce l'objectif de "**mise en extinction** de ces dispositifs" qui tiennent "à l'organisation des politiques d'insertion et à l'existence de prestations particulières".

Nous dénonçons d'emblée toute volonté d'interpréter cette habilitation, nécessaire dans le cadre de la mise en place du RSA, comme une autorisation à supprimer les dispositifs d'insertion spécifiques sans lesquels le développement des collectivités et départements d'Outre-Mer sera impossible.

De même, nous tenons à ce que l'adaptation des politiques d'insertion à la mise en place du RSA ne soit pas l'occasion d'une nouvelle "réforme" visant exclusivement à effectuer des économies budgétaires au détriment des

dispositifs spécifiques nécessaires au développement, pour ne pas dire à la survie, des économies d'Outre-Mer.

Aussi, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir nous apporter les garanties que ceci ne sera pas le cas, et vous assurons que nous exercerons la plus grande vigilance sur ces questions essentielles pour l'avenir des Français d'Outre-Mer.

Nous vous prions, Monsieur le Secrétaire d'Etat, de croire à l'expression de notre plus haute considération.

Les Députés Radicaux de gauche et apparentés d'Outre-Mer

Signataires :

Chantal BERTHELOT, Député de Guyane
Annick GIRARDIN, Député de Saint-Pierre-et-Miquelon
Albert LIKUVALU, Député de Wallis-et-Futuna
Jeanny MARC, Député de Guadeloupe
Christiane TAUBIRA, Député de Guyane